

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 juillet 2022

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 - (N° 17)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 966

présenté par
M. Ruffin
-----**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Les bénéfices réalisés en 2022 par les laboratoires pharmaceutiques sur le sol français sont taxés à hauteur de 50%.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Un profit combiné de 65 000 dollars par minute grâce à leurs vaccins contre le Covid-19. C'est ce qu'engrangent Pfizer, BioNTech et Moderna, selon une étude de la People's Vaccine Alliance.